

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède, tenue le 13 décembre 2021 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

Mme Véronique Jacques
M. Paul Audet
Mme Jacqueline Demers

M. Martin Bussières
Mme Samantha Talbot

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-François Roy. Mme Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

2021-12-356 Ouverture de la session

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Martin Bussières

Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance extraordinaire à 18 h 30. Cette séance porte exclusivement sur le budget 2022. Pour la tenue de cette séance, un avis public a été affiché et les élus ont été dûment convoqués, le tout dans les délais prescrits par la loi.

Adoptée.

2021-12-357 Adoption de l'ordre du jour du 13 décembre 2021

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers

Appuyé par Mme Samantha Talbot

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 13 décembre 2021 :

Ouverture de la séance extraordinaire

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution : Dépôt des prévisions budgétaires 2022

Résolution : Adoption du budget 2022

Résolution : Programme triennal d'immobilisations

Questions des personnes présentes

Résolution: Levée de la séance extraordinaire

Adoptée.

2021-12-358 Adoption des prévisions budgétaires 2022

Il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par Mme Véronique Jacques

Et résolu unanimement d'adopter le document des prévisions budgétaires détaillées pour 2022, tel que déposé et dont les élus reconnaissent avoir reçu copie.

Adoptée.

2021-12-359 Résolution : Adoption du budget 2022

Il est proposé par Mme Samantha Talbot

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'adopter le budget 2022 ci-dessous.

BUDGET 2022

REVENUS

Taxes foncières à 0,50 \$ / 100 \$ d'évaluation	618 505 \$
Taxes d'ordures, récupération et compost	91 550
Paiement tenant lieu de taxes	58 000
Imposition de droits	29 200
Revenus divers	3 100
Transfert réseau routier	86 756
Autres transferts et compensation	24 889
Appropriation du surplus	<u>38 000</u>
TOTAL DES REVENUS :	950 000 \$

DÉPENSES

Administration générale	318 779 \$
Sécurité publique	169 491
Transport routier	266 020
Hygiène du milieu	106 995
Urbanisme et mise en valeur du territoire	41 106
Loisirs et culture	13 909
Autres frais de financement	1 200
Dépenses en immobilisations	<u>32 500</u>
TOTAL DES DÉPENSES :	950 000 \$

Adoptée.

2021-12-360 Résolution : programme triennal d'immobilisations

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par Mme Véronique Jacques
Et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Praxède adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années suivantes :

2022 : Aucune immobilisation
2023: Aucune immobilisation
2024 : Aucune immobilisation

Adoptée.

Questions des personnes présentes

2021-12-361 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement de lever cette séance extraordinaire à 18 h 43.

Adoptée.

Jean-François Roy
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Jean-François Roy, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.